

Le couple mixte : définition et réalité vécue

The mixed couple: definition and lived reality

Ourhou, Abdelaaziz¹ Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada
Brahim Hamdaoui. Université Ibn Tofaïl, Kénitra, Maroc

Reçu le 2018-10-22

accepté le 2018-11-28

Résumé

Le mariage mixte est un phénomène croissant et directement associé à l'immigration. Plusieurs facteurs influencent la définition du couple mixte et sa formation. L'article aborde la différence culturelle qui peut générer l'instabilité et l'insatisfaction conjugales, les conflits conjugaux qui se complexifient et qui peuvent amener à la séparation et au divorce. L'article met l'emphase aussi sur les stratégies adaptatives des conjoints mixtes.

Mots clefs: mariage mixte, couple mixte, mixité conjugale, immigration; mariage interethnique.

Abstract

Mixed marriage is a growing phenomenon and directly associated with immigration. Several factors influence the definition of the mixed couple and its formation. This article addresses the cultural difference that can lead to conjugal instability and dissatisfaction, marital conflicts that become more complex and can lead to separation and divorce. This article also focuses on the adaptive strategies of mixed spouses.

Keywords: mixed marriage, mixed couple, immigration; interethnic marriage.

¹ - Ourhou, Abdelaaziz Université du Québec à Trois-Rivières, Québec, Canada

Abdelaaziz.Ourhou@uqtr.ca

Introduction

Actuellement, la mixité conjugale est un phénomène croissant, directement associé à l'immigration (Parrisi, 2016). Malgré la diversité ethnoculturelle des pays occidentaux, la croissance des vagues migratoires ces dernières décennies et le nombre de couples mixtes qui ne cessent de se former (Milan, Maheux & Chui 2010), on remarque, en revanche, que les études portant sur ces couples sont peu nombreuses (Le Gall et al., 2003; Therrien & Le Gall, 2012; Kofman, 2004). Au Québec, Le Gall et al., (2003) indiquent dans leur recension des écrits, portant sur les mariages mixtes, que les recherches ont été centrées sur les couples formés par des anglophones et francophones ou par des partenaires juifs et chrétiens. Aux États-Unis, l'idéologie raciale a orienté les chercheurs américains et a été la cause de l'interdiction des mariages mixtes jusqu'en 1967. Le couple mixte était alors considéré comme une exception à la règle et une rébellion contre les normes sociales du groupe majoritaire. Par contre, depuis quelques années, certains chercheurs occidentaux ont analysé la mixité conjugale sous un autre angle et ont révélé que le couple mixte contribue à la croissance de la société et constitue une source de richesse culturelle pour les conjoints et leurs enfants (Le Gall et al., 2003; Therrien, 2013; Therrien, & Le Gall, 2017). Les objectifs de ce présent texte sont : 1) examiner brièvement les définitions du couple mixte; 2) identifier les variables qui influencent la propension aux couples mixtes; 3) synthétiser l'impact de la différence ethnoculturelle des conjoints sur la relation conjugale.

Méthodologie

Notre Scoping review a suivi le cadre en cinq phases élaboré par Arksey et O'Malley (2005) : (1) l'élaboration des questions de recherche; (2) l'identification des écrits scientifiques pertinents; (3) la sélection des études; (4) la cartographie des données dans les études repérées; (5) le rassemblement, le résumé et la présentation des résultats. Trois questions ont été explorées, soit : 1) quelle est la définition du couple mixte? 2) Quelles sont les variables qui influencent la propension aux couples mixtes; 3) quel est l'impact de la différence ethnoculturelle des conjoints sur la relation conjugale? Afin de bien encadrer la recherche des études abordant notre thème, de nombreux mots clefs en anglais et en français ont été utilisés : «mariage

mixte, couple mixte, mixité conjugale, immigration, intermariage; mariage interethnique; mixed marriage, mixed couple, interethnic marriage ». Une identification des études publiées entre 2000 et 2017 a été réalisée. La recherche de ces textes a été effectuée dans six bases de données (JSTOR, PsycINFO, CINHALL, Cochrane, MEDLINE et EBSCO). Google Scholar a été utilisé aussi pour repérer des études centrées sur notre sujet. Les articles en français et en anglais qui abordent notre thème ont été retenus afin de réaliser un état des lieux plus actuel. Après l'identification d'une centaine d'études, un premier tri était effectué par les chercheurs en se basant sur les titres et les résumés. Puis, les chercheurs ont précédé à un second tri en fonction des critères d'inclusion et d'exclusion (voir tableau 1). Suite au second tri, les études retenues ont été consultées et analysées de manière intégrale et approfondie, ce qui a permis aux chercheurs d'éliminer celles qui ne respectent pas les critères d'inclusion. Tout texte qui semblait moins pertinent était alors rejeté.

La synthèse des connaissances est de type exploratoire. Nous avons fait appel à l'examen de la portée (Arksey et O'Malley, 2005). Les fondements conceptuels des articles repérés sont multidisciplinaires. L'analyse des recherches a permis de structurer la présentation des résultats autour des sous-thèmes suivants : 1) Définition du couple mixte; 2) Les facteurs encourageant la formation du couple mixte; 3) Les conflits et l'instabilité; 4) Stratégies d'adaptation des partenaires; 5) divorce. Quant aux critères d'inclusion et d'exclusion, le tableau 1 en donne un résumé.

Le couple mixte : définition et réalité vécue

Tableau 1 : critères d'inclusion et d'exclusion des études

Critères d'inclusion

- Publié entre 2000 et 2017
 - Sciences humaines, psychologie, anthropologie, sociologie
 - Références rattachées directement à notre sujet de recherche
 - Langues : Française et anglaise
 - Publications accessibles dans les bibliothèques universitaires du Québec
 - Article scientifique ou chapitre d'un livre basé sur une méthode scientifique; travaux universitaires: mémoires et thèses; Recherche exploratoire, systématique, scoping review, revue critique des écrits.
 - Article axé sur le couple mixte
-

Critères d'exclusion

- Publié avant 2000
 - Domaine non ciblé par l'étude ou qui ne concerne pas les questions concernant le couple mixte
 - Toute référence non rattachée directement à notre sujet de recherche
 - Autre langue
 - Publications non accessibles.
 - Toute publication dont la méthodologie non précisée ou ne découlant pas des principes scientifiques: réflexion ou commentaires personnels ou professionnels; compte rendu de colloque.
 - Non centrée sur le couple mixte
-

RÉSULTATS

Définition du couple mixte

Pour mieux choisir l'unité d'analyse pertinente pour ce présent texte, la définition des concepts semble nécessaire. Les dictionnaires francophones utilisent le concept de « **mariage mixte** » pour qualifier un mariage qui unit deux personnes dont la nationalité, la race ou la religion sont différentes (Le Petit Larousse Illustré, 2007, p. 696; Le Petit Robert, 1988, p. 1210). Les sciences humaines et sociales utilisent aussi le concept de **couple mixte** ou **hétérogame** pour désigner un couple qui unit deux personnes qui diffèrent l'un de l'autre sur les plans religieux, ethnique et national (Petit, 2003). En France, un couple mixte est celui qui unit une Française ou un Français et un individu d'origine étrangère; la mixité conjugale ici doit susciter les réactions de l'entourage (Varro, 2012). Pour Le Gall et al., (2003), tout couple est mixte quand les deux partenaires sont non-identiques. Quant à la définition de Morgan (2012), un couple est mixte quand les deux

partenaires sont différents sur le plan ethnique. Le couple mixte signifie également l'union dont les deux partenaires sont nés dans deux pays différents (Unterreiner, 2015). Les chercheurs américains, quant à eux ont tendance à utiliser le concept de *race* comme critère fondateur de la mixité des couples (Byrd & Garwick, 2006). Ainsi, la combinaison de Blanc/Noir, de Blanc/Asiatique, ou de Blanc Hispanique représente aux États-Unis la formule officielle d'une union purement mixte. Les chercheurs au Québec accordent plus d'importance aux dimensions religieuse et linguistique (Le Gall et al., 2003) comme marqueurs essentiels des couples mixtes. En résumé, les critères retenus pour définir la mixité peuvent différer selon les auteurs, les époques et les sociétés et le sens qu'on va donner à la mixité conjugale ici fait référence à cette union dont les partenaires sont différents sur le plan ethnoculturel.

En d'autres termes, la mixité conjugale renvoie à une nouvelle structure ou synthèse relationnelle combinant des caractéristiques culturelles différentes englobant l'aspect physique, culturel, linguistique, expérientiel, etc., des deux partenaires conjugaux appartenant à deux sociétés non identiques. Les couples mixtes relèvent d'une certaine construction sociale (Varro, 1998). Le sens de la mixité conjugale dépend des contextes socioculturels et historiques. Ce sens peut varier selon les contextes et les époques, mais aussi en fonction du point de vue des partenaires, des chercheurs et de la société (Varro et Philippe, 1994). Les personnes impliquées dans un couple mixte peuvent adopter des visions différentes de cette mixité en fonction de l'histoire de leur couple. Le sens fluctue et évolue et les attitudes changent en fonction des stades du couples. La mixité conjugale est donc relative et les paramètres mesurant la différence et la distance sont assez nombreux et instables. Certains auteurs considèrent le couple mixte comme un indice de de rupture avec la société d'origine (M'Sili & Neyrand ,1996), une stratégie de se dissocier de son milieu en vue d'appartenir à la nouvelle société d'accueil.

Les facteurs encourageant la formation du couple mixte

En 1970, Saucier a mené une étude sur les facteurs qui influencent le choix du partenaire conjugal appartenant à une culture différente auprès d'un échantillon de 15 couples névrotiques mixtes (canadiens français et canadien anglais) et dont la religion est le

Le couple mixte : définition et réalité vécue

catholicisme. Ces couples ont été comparés à des couples dont les partenaires étaient des canadiens français. Les résultats de cette étude n'indiquent aucune différence significative dans les deux groupes en ce qui concerne les facteurs qui motivent le choix du conjoint. Par contre, selon Platteau (2012), le choix d'un partenaire étranger reflète d'une part la recherche d'un individu qui n'est pas seulement apte à aimer, mais qui est capable entre autres de confirmer l'identité sexuelle de l'Autre (homme noir/femme blanche) notamment quand la personne ne trouve pas de partenaire dans sa société d'origine. D'autre part et d'un point de vue psycho-développemental, il peut exprimer l'existence d'une fragilité développementale qui pousse la personne à contrer les désirs de sa famille d'origine par des contres désirs. De plus, selon cette auteure, lorsque l'entourage familial est habitué aux relations sociales avec les étrangers, les membres de cet entourage deviennent culturellement prédisposés à la formation du couple mixte.

Dans un autre angle de vision, il semble que c'est la recherche de la différence et de la complémentarité, c'est-à-dire la recherche d'un ensemble de caractéristiques qui ne reflètent pas la similarité culturelle qui autorise la formation des unions mixtes (Rouyer, Devault & Zaouche-Gaudron, 2005). En outre, la mixité conjugale peut constituer aussi 1) une stratégie pour avoir accès à la résidence et à la citoyenneté, suite à un regroupement familial (Rodriguez-Garcia, 2012); 2) un moyen utile pour expérimenter une meilleure intégration dans le pays d'immigratin et afin de réussir la démarche post-migratoire qui exige un effort d'acculturation (Le Gall et al., 2003). Dans cette optique, le choix d'un conjoint étranger permet premièrement au partenaire immigrant de s'adapter facilement à la société d'accueil et deuxièmement au partenaire appartenant au groupe majoritaire du pays hôte de développer un nouveau regard, celui de la minorité ethnoculturelle. En Occident (Parisi, 2016), certains couples sont moins souhaitables et l'entourage les désapprouvent, notamment lorsque le partenaire est immigrant et pauvre, alors que d'autres sont désirables si le partenaire est occidental et riche. Un immigrant riche est également souhaitable selon cette chercheuse; certains marqueurs ethniques sont associés à une mixité négative, notamment lorsque le partenaire est africain musulman, tandis qu'un partenaire blanc/occidental est associé à une mixité positive. Il est clair que le couple mixte est généralement associé aux normes sociales (Streiff-Fenart, 1994; Guyaux et al., 1992).

En effet, la mixité conjugale se caractérise généralement par la non-conformité aux normes sociales.

L'impact de la différence culturelle sur le couple

Les conflits et l'instabilité

Si le choix d'un partenaire homogame (qui fait partie du même groupe ethnoculturel) facilite la connaissance des normes, des valeurs fondamentales et des codes régissant les conduites, le choix d'un partenaire hétérogame (différent sur le plan ethnoculturel) rend difficile la connaissance du cadre de référence permettant un bon fonctionnement du couple et forme un facteur sous-jacent à des métamorphoses déstabilisant la vie du couple (Parisi, 2016). Dans sa recherche portant sur les couples mixtes incluant 40 couples italo-marocains âgés de 30 à 50 ans, mariés ou vivant ensemble, Parrisi (2016) indique que 1) les conflits dans les couples mixtes italo-marocains génèrent une grande instabilité conjugale spécifiquement pendant les premières années de la formation du couple, et engendrent la peur que le partenaire immigrant emmène les enfants dans son pays d'origine; 2) l'hétérogénéité des valeurs concernant les liens entre les sexes et les conjoints, la perception différente de l'amour, de la famille, de la parentalité, des rapports à la famille d'origine, de la gestion financière, de la pratique religieuse et de l'éducation des enfants entraînent des conflits déstabilisant le couple; 3) les conflits s'intensifient lors de la naissance des enfants, perturbent la perception que chaque partenaire a de lui-même, affectent le lien affectif entre les conjoints et modifient la vision que les autres ont de ce couple.

La naissance de l'enfant forme une période difficile qui mène directement à une relation conjugale très problématique. Selon cette chercheuse italienne, le conflit avec la famille du conjoint est un élément caractérisant les couples mixtes notamment à cause de la conception des femmes italiennes selon laquelle il n'est pas admis dans leurs valeurs que le mari continue de soutenir financièrement sa famille d'origine ou de recevoir les membres de sa famille désirent immigrer en Italie. Les malentendus et les problèmes sont associés à la négociation conjugale concernant les traits de la religion à transmettre aux enfants. Ces malentendus génèrent l'insatisfaction conjugale.

Le couple mixte : définition et réalité vécue

Dans ce même ordre d'idées, Hohmann-Marriott et Amato (2008) ont examiné les différences caractérisant les couples interethniques et les couples appartenant à la même ethnie. Ils ont conclu que les couples mixtes font face à de plus grands défis que les couples homogènes sur le plan ethnique. La relation conjugale des couples interethniques est plus complexe en raison des déférences ethniques et religieuses. L'hétérogénéité de valeurs et la naissance dans un pays différent constituent des facteurs qui rendent instables les couples mixtes. Ces facteurs affectent la qualité de la relation conjugale, diminuent la satisfaction des conjoints et contribuent à l'apparition des conflits interpartenaires et l'instabilité de l'union. Les résultats de la recherche de Bramlett et Mosher (2002) suggèrent aussi que les femmes noires non hispaniques sont moins stables dans leurs couples comparativement aux femmes blanches et que l'instabilité conjugale des femmes noires est associée à la race. Les femmes noires sont moins susceptibles de se marier à 30 ans et leurs relations conjugales sont plus susceptibles d'être perturbées plus vite que celles des femmes blanches. Ces auteurs affirment que certains chercheurs ont suggéré que ces différences pourraient être liées à des taux plus élevés de chômage, d'incarcération et de mortalité parmi la population noire, à leur niveau de scolarité et à leurs revenus moins élevés, à la pauvreté et au manque d'opportunités d'emploi dans les communautés dans lesquelles elles vivent.

Également, Fu (2006) a conclu dans sa recherche que les mariages mixtes impliquant des Japonais, des Philippins, des Hawaïens et des Blancs souffrent de l'instabilité comparativement aux mariages homosexuels! Une autre recherche indique les mêmes conclusions : Fu et al., (2001) dans leur étude effectuée dans une communauté religieusement homogène à Hawaï révèle que les couples interethniques, en particulier les femmes, sont moins satisfaites dans leur relation conjugale comparativement aux couples homosexuels! Par ailleurs, Zhang et Van Hook (2009) ont étudié l'hypothèse de base de l'homogamie selon laquelle les couples ayant des caractéristiques similaires ont moins de malentendus, moins de conflits et bénéficient d'un plus grand soutien de la famille élargie et des amis. Conformément à cette hypothèse, les couples endogames sont jugés plus stables que ceux impliquant des partenaires différents sur le plan ethnoculturel. Les résultats de leur recherche indiquent que les couples mixtes sont moins stables que les couples endogames, mais après l'étude des

caractéristiques du couple, ils ont conclu que le risque de dissolution du couple mixte est semblable à celui des couples ethniquement homogènes. Bien que la dissolution du couple ait été fortement associée à la race, les résultats obtenus n'ont pas permis à ces auteurs de conclure que le couple interethnique est intrinsèquement associé à un risque élevé de séparation ou de divorce. Contrairement à plusieurs études antérieures, la recherche de Kuroki (2017) révèle que certains couples interracialisés sont plus susceptibles de se marier et d'avoir un mariage plus stable que les couples de la même race. D'autres chercheurs concluent que le mariage mixte est associé à une plus grande satisfaction conjugale (Negy et Snyder 2000). Ces auteurs ont montré que les couples formés de partenaires Hispaniques et non-hispaniques ont plus de chance de vivre une relation conjugale plus stable et satisfaisante que celle des couples Hispaniques homogènes sur le plan ethnique. De façon générale, on peut dire que la mixité conjugale est souvent perçue comme cause de conflits entre les partenaires. Le choix d'un partenaire étranger est interprété comme un facteur menant à des interactions problématiques en raison des différences culturelles.

Stratégies d'adaptation des partenaires

Dans sa recherche effectuée auprès de 24 couples mixtes de la ville Québec Ayeva (2009) indique que les partenaires font appel à l'officialisation de leur union par un mariage civil et parfois par un mariage religieux afin de consolider leur relation. L'évitement du concubinage permet alors de garantir au couple une certaine reconnaissance sociale et de renforcer la relation conjugale. Une autre stratégie utilisée est l'effort fait par les partenaires pour mieux comprendre le système culturel de l'Autre. Ainsi, la participation régulière à des rencontres culturelles africaines permet aux conjointes québécoises de s'intégrer facilement dans la culture de leur partenaire. Quant aux conjoints africains et puisque la majorité d'entre eux demeurent en contact avec leur famille d'origine et continuent régulièrement de les aider sur le plan financier, leur nouvelle vie conjugale exige de renoncer à l'envoi d'argent ou de faire des concessions. En résumé, ces couples mixtes accordent plus d'importance à la compréhension mutuelle, à la connaissance du système culturel de l'Autre afin d'instaurer une communication saine et

Le couple mixte : définition et réalité vécue

efficace et aux sentiments mutuels tout en s'impliquant profondément pour maintenir un fonctionnement satisfaisant de la vie conjugale. Ils sont dans leur quotidien confrontés à une pluralité linguistique, culturelle et normative et constituent un espace dans lequel les conflits se résolvent à partir d'une démarche de négociation des événements caractérisant la vie quotidienne (Parisi, 2016). C'est un espace aussi inhérent à l'émergence des conflits des nations ou des conflits entre les nations et où les distances relationnelles s'instaurent en raison de l'hétérogénéité caractérisant les pratiques quotidiennes et les styles de vies des partenaires qui ne cessent de se transformer. Il est à noter que la résolution des problèmes de la vie conjugale diffère selon le sexe, la profession, la formation et la position du couple dans les sphères familiale et sociale (Parisi, 2016). Quand les problèmes non résolus s'intensifient et persistent, la détresse psychologique des conjoints augmente (Bratter et Eschbach, 2006) et la dissolution du couple s'impose.

Divorce

Plusieurs études confirment l'idée selon laquelle les partenaires culturellement différents ont plus de risque de divorcer que les partenaires ethno-culturellement homogènes: Neyrand (2006) constate en France que le taux de divorce des couples mixtes est sensiblement élevé en raison des différences culturelles. Kang Fu et Wolfinger (2011) ayant étudié l'impact de la mixité chez les Latinos aux États-Unis, indiquent que le taux de divorce chez les couples mixtes est plus élevé, et ce, à cause de la race. Smith et al., (2012) ont conclu dans leur recherche, effectuée aux Pays-Bas, que les couples mixtes ont un plus grand risque de séparation ou de divorce comparativement aux couples non mixtes en raison : des mariages « blancs » visant uniquement l'obtention des papiers de résidence, de l'hétérogénéité des préférences des normes et des valeurs; et à cause de toutes les variables qui entraînent l'insatisfaction conjugale. Heaton (2002) et Kalmijn, De Graaf et Janssen (2005) constatent également que les couples mixtes sont plus enclins au divorce en raison des divergences culturelles et religieuses et à cause des valeurs associées à l'éducation des enfants.

La question de la transmission identitaire constitue un facteur principal de divorce.

Les pratiques culturelles des conjoints mixtes, influençant l'éducation des enfants, peuvent générer une série de problèmes entre les partenaires mixtes (p.ex., la religion, la langue, la nomination de l'enfant, les valeurs, les manières d'éducation) (Varro, 1993), car la construction identitaire des enfants devient une préoccupation majeure pour les conjoints/parents et pour leur entourage familial. Chaque partenaire peut effectuer un choix qui révèle des désirs et des intentions qui ne correspondent pas nécessairement aux attentes de l'autre (Varro et Lesbet, 1986). Chaque partenaire valorise ses propres marqueurs culturels et les valeurs de sa société d'origine et essaie de les transmettre aux enfants (Philippe et Varro, 1994). Cette situation confronte les conjoints à des décisions difficiles et génère des comportements compétitifs visant la dominance et l'effacement culturel de l'autre partenaire. Les gains de l'un des époux engendrent des pertes pour l'autre, ce qui conduit à une dynamique conflictuelle menant au divorce. Certains conjoints/parents sont incapables de créer un milieu de vie biculturel permettant l'expression et la valorisation des deux cultures. Le mode de socialisation antérieur des partenaires et les normes sociales acquises formant leur propre identité se transforme en une source de conflits et d'incompréhension. Les différences culturelles et religieuses contribuent à alimenter les conflits et les divergences en fragilisant l'union et en diminuant les possibilités de la stabilité. Il est donc clair que l'impact des valeurs est important et influence les dynamiques relationnelles mixtes.

La transmission identitaire viendra renforcer les écarts et la mixité conjugale en intensifiant les divergences culturelles au sein du couple. Chaque partenaire renforce ses liens avec son identité d'origine et perçoit la transmission identitaire selon ses traditions culturelles ce qui rend difficile la négociation des options éducatives pouvant réduire les divergences et les conflits. Contrairement aux mariages mixtes entre athées, les mariages interreligieux se caractérisent par l'attachement de chaque partenaire à ses propres valeurs religieuses. L'intensité de l'attachement varie ici selon les milieux sociaux (Bensimon et Lautman 1977) mais elle forme avec le degré de pratique religieuse, l'effet de l'entourage, l'âge des conjoints, etc., un ensemble de conditions générant un conflit majeur pouvant affecter le couple et mener au divorce. Les représentations sociales renforcent aussi la vision selon laquelle les couples mixtes sont inévitablement voués au divorce. Le

poids de ces représentations affecte le couple qui peut tôt ou tard divorcer. Les conjoints influencés socialement peuvent finir par adopter cette vision nuisible et peuvent percevoir leur couple comme union dysfonctionnelle. Par conséquent, le couple peut choisir la séparation et le divorce comme solution.

Conclusion

La mixité conjugale forme de nos jours un sujet d'actualité puisqu'il traduit les dimensions principales caractérisant les changements sociaux. Les flux migratoires et les nouvelles technologies de communication ont transformé les rapports entre les individus et les sociétés en réduisant les distances. Les études recensées nous ont permis de mettre au jour le regard que portent les chercheurs occidentaux sur la mixité conjugale, comment ils la définissent et la perçoivent. L'étude de ce sujet reste ouverte, car le discours des auteurs est le produit de leur rapport subjectif à l'égard de la mixité conjugale selon le contexte où leurs recherches ont été effectuées et les logiques idéologiques (idéologie raciale, l'assimilation, la sécurité culturelle nationale, etc.) qui conduisent ces chercheurs à choisir l'étude de ce thème. Cet article nous apprend que les couples mixtes au Québec ont fait l'objet d'un nombre limité d'études. Nous avons vu que les variables impliquées dans la définition du couple mixte et du choix du partenaire différent sur le plan ethnoculturel sont variables selon les auteurs et les contextes nationaux. Nous avons vu également que plusieurs auteurs perçoivent les couples mixtes en tant qu'unions très fragiles et qui subissent une sorte de tremblements communicationnels et interculturels qui rendent difficile la résolution des problèmes notamment s'ils ont des enfants. Ces couples mixtes ont plus de difficultés conjugales comparativement aux couples endogames en raison de la différence ethnoculturelle caractérisant la vision du monde de chaque partenaire et, par conséquent, ont tendance à vivre moins de satisfaction et de stabilité conjugales. Ces facteurs expliquent l'augmentation de la dissolution de ce type de couple. Certes, le milieu, au sein duquel les couples mixtes vivent, exerce un effet central sur leur évolution. Lorsque le couple mixte à titre d'exemple est rejeté par l'environnement social et familial, les relations entre les conjoints auront tendances à être conflictuelles. En revanche, lorsque le contexte permet de valoriser la mixité conjugale et d'instaurer des relations

mixtes harmonieuses, cette ouverture accrue le renforcement des liens entre les partenaires, l'épanouissement du couple, sa stabilité et sa satisfaction.

Les difficultés que vivent ces couples ne doivent pas masquer les richesses de la mixité conjugale, car la rencontre interculturelle des partenaires peut aboutir à des brassages féconds sur les plans culturel, social et linguistique. Percevoir le couple interculturel comme lieu d'apprentissages culturels constructifs permet aux sociétés multiculturelles de renforcer l'ouverture et l'acceptation de l'Autre et le vivre ensemble des partenaires culturellement hétérogènes. La modification de la vision négative concernant la mixité conjugale nécessite de percevoir autrement les paramètres théoriques qui servent à définir le couple mixte tout en les adaptant au vécu expérientiel des partenaires mixtes. Le but est de réviser ces représentations négatives qui réduisent l'importance de la richesse culturelle, familiale et sociale que génèrent les unions mixtes. On a vu que la naissance de l'enfant pose une série de défis aux couples mixtes et chaque partenaire choisit de façonner l'identité de l'enfant en lui transmettant un ensemble spécifique de valeurs et de traditions, mais la diversité des principes d'éducation et la vision du monde hétérogène des partenaires peuvent entraîner des tensions et des incompréhensions. Ainsi, quel est l'impact de la mixité conjugale sur le développement des enfants? Quelles sont les stratégies que les parents utilisent pour transmettre leur héritage culturel et linguistique aux enfants?

Références

- Arksey, H., & O'Malley, L. (2005). Scoping studies: towards a methodological framework. *International journal of social research methodology*, 8(1), 19-32.
- Ayeva, T. (2009). *Mariages mixtes afro-qubécois de la ville de Québec à la fin du XXe siècle: les défis relevés* ((Mémoire de maîtrise inédit). Université Laval, QC.
- Bensimon, Doris, et Françoise Lautman. 1977. *Un mariage, deux traditions. Chrétiens et Juifs*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Bramlett, M. D., & Mosher, W. D. (2002). Cohabitation, marriage, divorce, and remarriage in the United States. *Vital health statistics*, 23(22), 1-32.
- Bratter, J. L., & Eschbach, K. (2006). What about the couple? Interracial marriage and psychological distress. *Social Science Research*, 35(4), 1025-1047.
- Byrd, M. M., & Garwick, A. W. (2006). Family identity: Black-White interracial family health experience. *Journal of Family Nursing*, 12(1), 22-37.
- Fu, X. (2006). Impact of socioeconomic status on inter-racial mate selection and divorce. *The Social Science Journal*, 43(2), 239-258.
- Fu, X., Tora, J., & Kendall, H. (2001). Marital happiness and inter-racial marriage: A study in a multi-ethnic community in Hawaii. *Journal of Comparative Family Studies*, 47-60.
- Fu, V. K., & Wolfinger, N. H. (2011). Broken boundaries or broken marriages? Racial intermarriage and divorce in the United States. *Social Science Quarterly*, 92(4), 1096-1117.
- Garnier, Y., & Vincigerra, M. (2007). Le Petit Larousse 2008. *Le Petit Larousse illustré*. Paris, France: Larousse.
- Guyaux, A., Delcroix, C., Rodriguez, E & Ramdane, A. (1992). *Double mixte. La rencontre de deux cultures dans le mariage*. Bruxelles, Ed. Contradictions : L'Harmattan.
- Heaton, T. B. (2002). Factors contributing to increasing marital stability in the United States. *Journal of Family Issues*, 23(3), 392-409 .
- Hohmann-Marriott, B. E., & Amato, P. (2008). Relationship quality in

- interethnic marriages and cohabitations. *Social Forces*, 87(2), 825-855
- Kalmijn, M., De Graaf, P. M., & Janssen, J. P. (2005). Intermarriage and the risk of divorce in the Netherlands: The effects of differences in religion and in nationality, 1974–94. *Population studies*, 59(1), 71-85.
- Kuroki, M. (2017). Marital Dissolution and Formation for Interracial Couples: Evidence from Parents of Biracial Children. *Race and Social Problems*, 9(4), 255-261.
- Le Gall, J., Meintel, D., LeBlanc, M. N., Piché, V., & Wilson, H. (2003). *Transmission identitaire et mariages mixtes: recension des écrits*. Groupe de recherche ethnicité et société, Centre d'études ethniques.
- Milan, A., Maheux, H., & Chui, T. (2010). [Un portrait des couples en union mixte](https://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2010001/article/11143-fra.html) repéré à <https://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2010001/article/11143-fra.html>
- Morgan, C. V. (2012). Toward a more nuanced understanding of intercoupling: Second-generation mixed couples in Southern California. *Journal of Family Issues*, 33(11), 1423-1449.
- Negy, C., & Douglas K. Snyder. (2000). Relationship Satisfaction of Mexican American and Non-Hispanic White American Interethnic Couples: Issues of Acculturation and Clinical Intervention. *Journal of Marital and Family Therapy* 26(3):293-304.
- Neyrand, G., & Poinso, M. (2006). Le divorce des couples mixtes. Entretien avec Gérard Neyrand. *Hommes et migrations*, 1262(1), 70-75.
- Neyrand, G., & M'sili, M. (1996). *Les couples mixtes et le divorce: Le poids de la différence*. Editions L'Harmattan.
- Parisi, R. (2017). Conflits et divorce dans les couples mixtes italo-marocains. *EtnoAntropologia*, 4(1), 91-110.
- Philippe, C., & Varro, G. (1994). Négociation conjugale et contact de cultures ("couples mixtes"). *Bulletin de psychologie*, 48(419), 313-320.
- Platteau, G. (2012). Les couples mixtes: l'adoption de deux cultures? *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, (2), 241-258.
- Robert, P. (1988). 2: Dictionnaire universel des noms propres. Montréal, Les Dictionnaires Robert-Canada S.C.C.
- Rouyer, V., Devault, A., & Gaudron, C. Z. (2005). Conjugalité et parentalité. In *Les conditions de vie défavorisées influent-elles sur le développement des jeunes enfants?* (pp. 37-71). ERES.

Le couple mixte : définition et réalité vécue

- Saucier, J. F. (1970). Psychodynamics of interethnic marriage. Repéré à <http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/070674377001500205>
- Streiff-fenart, J. (1994). Problèmes de terminologie et ambiguïté de la notion, in Labat, C. et Vermes, G. (ed.), *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles*. Vol 2. Cultures croisées : du contact à l'interaction, Paris, l'Harmattan : 226-232.
- Therrien, C. (2013). Lien conjugal et représentations du chez-soi: la multiplicité et la mobilité comme éléments de construction identitaire. *Diversité urbaine*, 13(2), 87-106.
- Therrien, C., & Le Gall, J. (2017). Projets identitaires parentaux des couples mixtes au Québec et au Maroc. Similitudes et effets du contexte national. *Recherches familiales*, (1), 55-66.
- Unterreiner, A. (2015). Les enfants de couples mixtes et leur rapport à leur pays étranger d'origine: Une identité « symbolique » affective fondée sur le lien de filiation. *Sociologie et sociétés*, 47(1), 249-273.
- Varro, G. (2012). Les « couples mixtes » à travers le temps : vers une épistémologie de la mixité. *Enfances, Familles, Générations*, (17), 21-40.
- Varro, G. (1998). Critique raisonnée de la notion de mixité. *Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte*. Paris, Anthropos, 1-31.
- Varro, G. (1993). Couples franco-américains en France: genèse et devenir d'une «mixité». *Hommes & Migrations*, 1167(1167), 20-25.
- Varro, G., & Lesbet, D. (1986). Le prénom révélateur. *Générations issues de l'immigration: 'mémoires et devenirs'*, Paris: Arcantère, 139-53.
- Zhang, Y., & Van Hook, J. (2009). Marital dissolution among interracial couples. *Journal of Marriage and Family*, 71(1), 95-107